

- La Torse

Point d'eau incendie :

- Implantation d'un PEI
 - Précision particulière H3 :

La création d'un PEI (H3) est recommandé pour défendre l'EHPAD Eléonore du risque incendie car la bouche incendie n'est pas aux normes.

Mise en place d'un dispositif d'ouverture pompier normalisé :

- Précision particulière O1

La voie desservant les bâtiments faisant face au massif est en cul-de-sac sans aire de retournement, elle est donc considérée comme inutilisable. Une ouverture pompier normalisée est recommandée à l'extrémité du chemin du Marbre Noir pour permettre l'accès aux dernières maisons.

- Précision particulière O2

La voie d'accès à l'école Sacré-Cœur est classé inaccessible à cause de la présence d'un portail non équipé de dispositif de déverrouillage pompier. Une ouverture normalisée pompier est recommandée.

Travaux de voirie (V1) et aménagement d'une aire de retournement R1

La création d'une voie (V1) depuis le parking du collège ou de la RD17 et d'une aire de retournement (R1) à son extrémité permettrait d'améliorer la défendabilité de l'école.

